

**Indices de sécurité 2014 de la solution de branche MSST n° 28**

Les entreprises affiliées à la solution de branche « Horlogerie et microtechnique » doivent réaliser une statistique annuelle des événements dangereux (presqu'accidents, accidents et maladies dus à la place de travail, cas non professionnels). Cette statistique débouche sur 6 indices qui sont communiqués au service "Santé et Sécurité au travail" de la Convention patronale horlogère. On en déduit ensuite les indices généraux moyens propres à la branche.

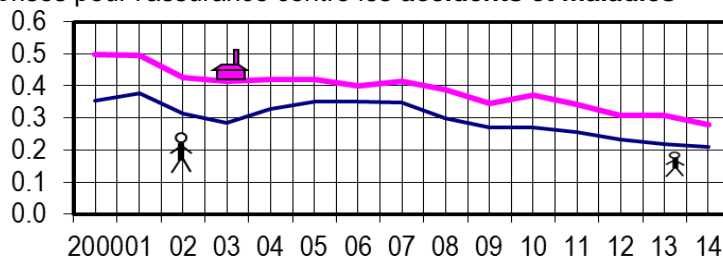
Sur 339 formulaires d'enquête attendus, le service SST en a reçu 298 exploitables (87,9 %), représentant 46'440 travailleurs (89,6 %). On observe que:

- **Indice 1** - Les primes d'assurance pour cas d'origine professionnelle sont encore en légère baisse, avec la persistance d'un différentiel entre grandes et petites sociétés, ces dernières affichant un taux de prime moyen plus élevé.
- **Indice 2** - Les primes d'assurance contre les accidents non professionnels ont encore légèrement diminué pour les grandes entreprises et sont stables pour les autres.
- **Indice 3** - La moyenne des heures perdues par cas d'origine professionnelle est stable, à un bas niveau. Durée moyenne d'une absence : 42 h.
- **Indice 4** - La fréquence des accidents au travail reste faible (1 accident tous les 24 ans, par employé).
- **Causes d'accidents et maladies au travail** : les chutes, glissades et coupures sont toujours principalement à la source des accidents. Devenues rares, les maladies déclarées sont essentiellement liées à la manipulation de produits chimiques et à des mouvements répétitifs (troubles musculo-squelettiques).
- **Indice 5** – Absentéisme en cas d'accidents non professionnel : la moyenne est de 4,49 heures par 1000 heures travaillées. Dans les petites entreprises, la durée d'absence par cas est plus courte (3,91 heures par 1000 heures), mais elle augmente.
- **Indice 6** – Fréquence des accidents non professionnels : elle est de 0,065 cas par 1000 heures travaillées (0.06 cas dans les petites entreprises). Cela représente 1 accident tous les 8,5 ans environ, par employé.
- **Types d'accidents non professionnels** : les cas se produisent surtout à domicile (34%) et en pratiquant un sport (37%). La route sur le chemin du travail produit 4,8% des cas.
- **Fréquence des maladies déclarées** comme non professionnelles : elle est de 0,44 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,79 cas par travailleur équivalent plein temps, ou 1 cas tous les 15,2 mois).
- **Absentéisme en cas de maladie non professionnelle** : on dénombre 22,5 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 2,25 %, ou 40,4 heures par travailleur). La durée moyenne d'une absence est de 53,33 heures.

**INDICE 1. Taux de prime nets payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents et maladies professionnels (AMP):**

- en moyenne par entreprise:  
**0,279 %** de la masse salariale.

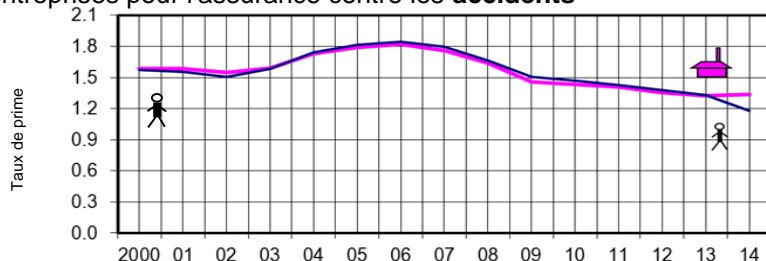
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**0,2108 %** de la masse salariale.



**INDICE 2. Taux de prime bruts payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents non professionnels (ANP):**

- en moyenne par entreprise:  
**1,321 %** de la masse salariale.

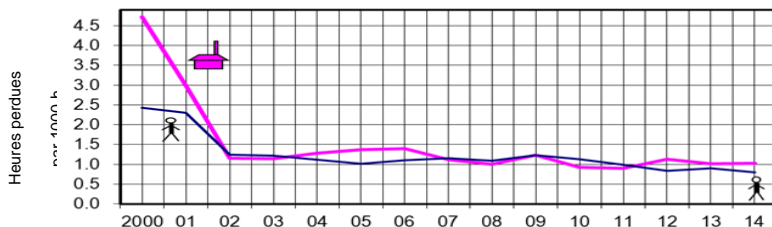
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**1,189 %** de la masse salariale.



**INDICE 3. Taux d'absentéisme causé par des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail:**

- en moyenne par entreprise:  
**1,0305 heures** par 1000 heures travaillées.

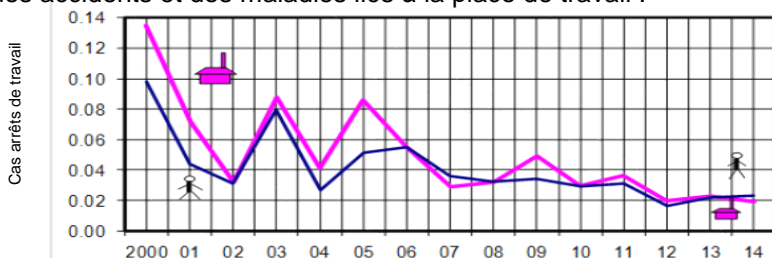
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**0,8036 heure** par 1000 heures travaillées.



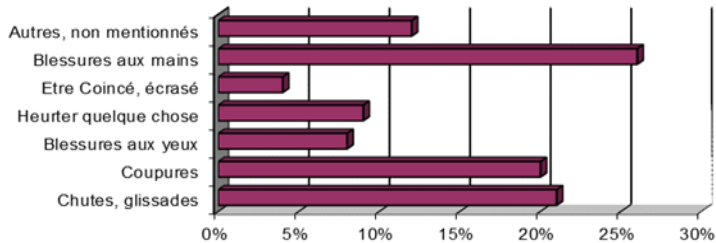
**INDICE 4. Fréquence des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail :**

- en moyenne par entreprise:  
**0,0191 cas** par 1000 heures travaillées.

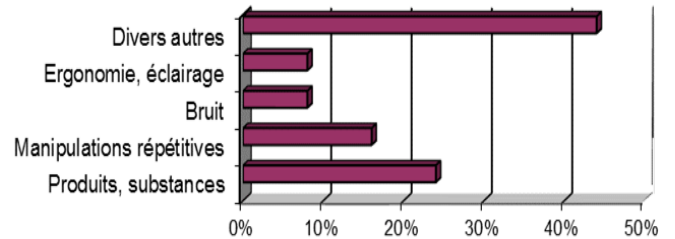
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**0,0232 cas** par 1000 heures travaillées.



## Principaux types d'accidents professionnels:



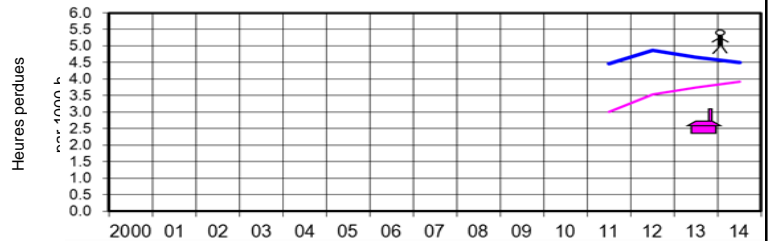
## Principales causes de maladies dues au travail:



## Accidents non professionnels

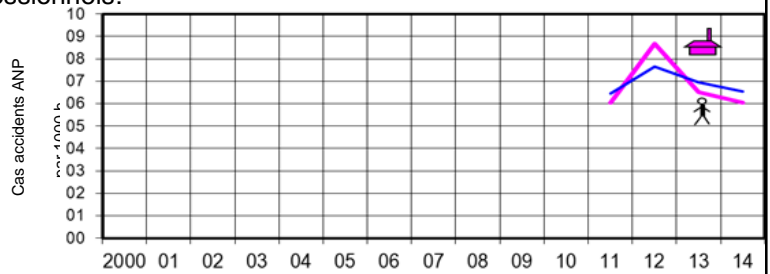
### INDICE 5. Taux d'absentéisme suite à des accidents non professionnels:

- en moyenne par entreprise:  
**3,9162 heures** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**4,4932 heures** par 1000 heures travaillées.



### INDICE 6. Fréquence des accidents non professionnels:

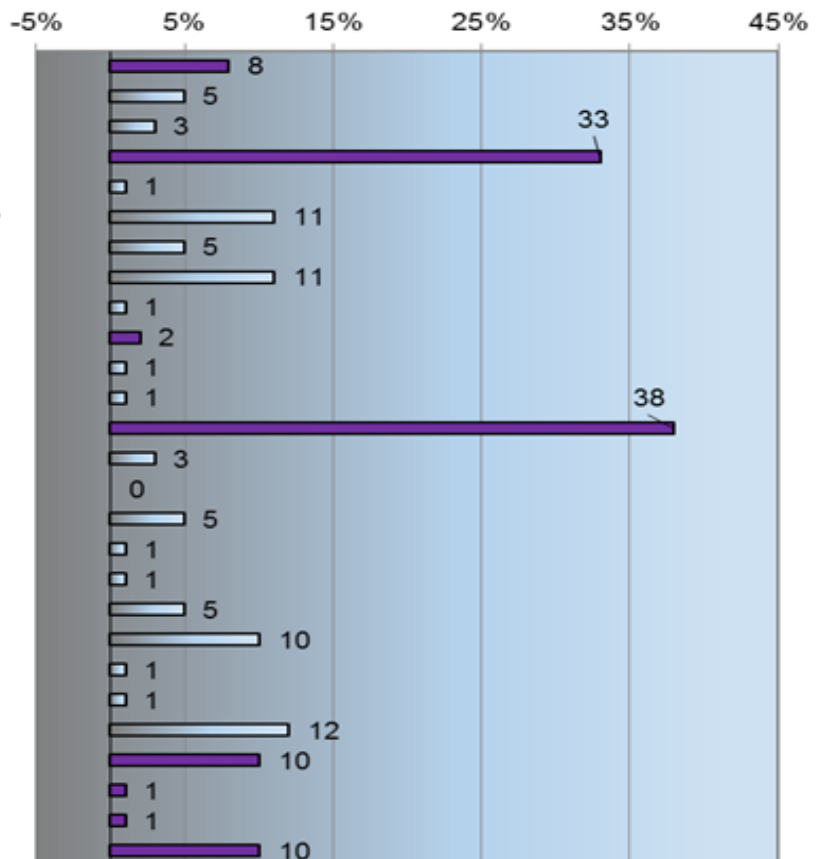
- en moyenne par entreprise:  
**0,0605 cas** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs:  
**0,0653 cas** par 1000 heures travaillées.



## Typologie des accidents non professionnels

### Activité au moment de l'accident :

- Sur le chemin du travail et au retour .....  
 - Accidents routiers  
 - Autres accidents
- A la maison.....  
 - Hygiène personnelle, soins aux enfants et aux malades  
 - En se déplaçant (dans l'appartement, la maison, le jardin)  
 - Travaux ménagers  
 - Bricolage, petites occupations privées  
 - Relation avec des petits animaux (chats, chiens, ...)
- Occupations accessoires .....  
 - Jardinage (hormis les déplacements)  
 - Commissions, courses diverses, aller chez le médecin
- Sports et jeux.....  
 - Gymnastique, course et cross-country, jogging  
 - Alpinisme  
 - Ski, téléski (sans snowboard)  
 - Snowboard  
 - Sports nautiques  
 - Jeux de balle (sans football)  
 - Football  
 - Course et entraînement avec des véhicules de course  
 - VTT (vélo tout terrain)  
 - Autres sports et jeux
- Sorties, promenades, excursions, voyages, repos .....  
 Fêtes populaires, rassemblements, manifestations .....  
 Agression, bagarres, actes criminels .....  
 Autres activités, et activités inconnues .....



## Maladies non professionnelles

Taux de cas: 0,44 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,79 cas par travailleur équivalent plein temps).  
 Taux d'absence : 22,5 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 2,25 %, ou 53,33 heures par cas).